

Réunions de Quartiers

Comptes Rendus septembre 2021.

Toutes les réunions ont débuté comme suit :

Madame le maire a souhaité la bienvenue à tout le monde et a présenté les réunions comme faisant partie de la démocratie participative, comme le souhaite la municipalité avec des élus à l'écoute. Ces réunions sont consacrées à des questions d'intérêt général. Elle a rappelé que sa porte est toujours ouverte pour des questions d'ordre individuel. Elle a résumé brièvement les actions du Conseil municipal dans chaque quartier depuis son élection, l'éclairage du stade, la voirie (la réfection du chemin des Trigands, ralentisseurs etc), la navette entre le parking des Prés et le village, l'ouverture de nouveaux commerces au Peyron et au village etc.

Ensuite M. Dickson a pris la parole pour détailler le fonctionnement des réunions (trois par an : à la rentrée, après les fêtes de fin d'année, et après les vacances de printemps) avec de 4 à 6 référents par quartier pour assurer la communication entre élus et habitants. Les réunions ont pour but d'indiquer les priorités et les préférences dans chaque quartier. A noter que le Conseil municipal vient de voter la création de deux autres comités consultatifs, le premier pour la construction d'une salle polyvalente (7 membres) et le second pour la culture, le tourisme et le patrimoine (5 membres). Il existe déjà un comité consultatif pour le développement durable. Cela s'ajoute à la boîte aux idées, au site de la Mairie (www.saintjeannet.com) et à la page Facebook de la Mairie ([Facebook.com/commune de Saint-jeannet](https://www.facebook.com/commune.de.saintjeannet)). En plus, on disposera bientôt d'un logiciel, Vooter, qui permettra de consulter les habitants de façon souple en ligne.

M. Dickson a fait un appel aux volontaires pour être référents dans leur quartier.

Actuellement, il y a 4 volontaires pour les Billoires, 1 pour le Val de Cagnes, 2 pour les Côteaux, 3 pour le Village. **Si d'autres personnes désirent être référents, prière de contacter M. Dickson rapidement soit par mail : w.dickson@saintjeannet.com ou par le biais de la mairie ou des boîtes à idées.** Les noms seront ensuite publiés sur le site de la Mairie.

Tous ceux présents ont apprécié la tenue des réunions, la présence des élus et le dialogue en présentiel.

Quartier les Billoires - samedi 4 septembre 2021

Les sujets suivants ont été abordés :

La circulation et la voirie

La réfection du chemin des Trigands a été bien accueillie : en particulier la tenue d'une concertation préalable a été appréciée. Par contre, le nouveau rétrécissement, chemin de la Billoire, a soulevé beaucoup de réserves. M. Dey a répondu que c'était à revoir après une période d'essai.

Le croisement chemin de Provence/ Billoires : dangereux pour certains. A revoir encore?

Le rond-point près de la station service/ mini Thai pose aussi des problèmes, certains descendant la route à contre-sens pour rentrer chez eux!

La jonction de la vieille route de La Gaude et de la route vers Saint Laurent (passage piéton) est aussi très dangereuse, de même que la sortie de la route de l'ancienne Gare. Tout le quartier du Peyron est dangereux à cause de la densité de circulation et de la vitesse

La vitesse est perçue comme un problème majeur. Certains accélèrent pour avoir la priorité aux rétrécissements etc. Question d'incivilité au volant. Et le public craint que la circulation empire avec les nouveaux logements.

A noter : on ne peut pas interdire aux automobilistes venant d'ailleurs de prendre la route la plus directe, indiquée par le GPS. Mais respectent-ils la signalisation?

Plus de contrôles de vitesse? Limiter la vitesse? Des panneaux éducatifs lumineux pour indiquer la vitesse, plus de ralentisseurs ? Vidéo surveillance pour la circulation ? Vidéo verbalisation pour les voitures mal garées (rond-point des Quatre Chemins, l'école des Prés) ? A approfondir, mais tous ont reconnu qu'il serait bon de dépenser l'argent du contribuable de façon constructive plutôt que répressive.

Autrefois il y avait un projet métropolitain de circulation pour descendre vers la zone industrielle en passant par La Gaude. A l'époque, le projet avait été abandonné par La Gaude. A revoir ? Certains pensent que les aménagements prévus au M6202 bis vont aggraver la situation

Mode de transport doux : la voie vélo vers le collège est à revoir. Le projet de véloroute depuis Vence est devenu un projet métropolitain et l'ouverture du tunnel près du viaduc est prévue pour 2022. La Commune a fait remarquer qu'il faudrait penser au tunnel sous le Peyron qui rejoint le Chemin de Provence.

La fibre

La fibre est prévue pour Saint Jeannet en 2023, mais on a l'impression que elle n'avance plus, au moins dans certains quartiers, p.ex vers le Château. Serait-ce possible d'avoir le planning d'Orange ? Suggestion : qu'Orange fournisse un boîtier de rechange 4G plus puissant en attendant l'arrivée de la fibre. Mme le Maire a déjà contacté le Département et Orange, sans réponse jusqu'à présent.

La salle polyvalente.

Un comité consultatif pour la salle polyvalente a été créé lors du Conseil municipal du 2 septembre 2021. Il y aura 7 membres citoyens. Les intéressés doivent se faire connaître auprès du Maire avec une simple lettre de motivation.

La question de priorités a été posée : vaudrait-il mieux une salle polyvalente ou un jardin public ? Que faire du problème des logements sociaux et la loi SRU ? M. Dey a expliqué que

les communes commencent à s'organiser et espèrent que la sénatrice, Mme Estrosi Sassone, en tant que rapporteur d'un projet de loi au Sénat, pourra aider à faire évoluer la situation.

Ecoulement des eaux

Avec le changement climatique, que prévoir pour l'écoulement des eaux de ruissellement? On peut craindre des inondations dans les Billoires. Les élus constatent qu'il y a des bassins pour la rétention des eaux de pluie avec les nouvelles constructions, mais la Métropole n'a pas de plan d'ensemble pour la commune.

Les incivilités (poubelles/ vitesse)

Déposer ses ordures dans la poubelle d'autrui, se garer n'importe où, promener son chien le long du chemin de la Billoire sans ramasser les déjections, autant d'incivilités. Une suggestion : fournir des bornes avec des sacs pour les déjections canines.

Le Château de la Gaude / bruit

Nuisances sonores la nuit venant du Château de la Gaude. Madame le maire a déclaré qu'il n'y a pas de dérogation, donc c'est à chacun de contacter la gendarmerie.

La luminosité

Mme le Maire a indiqué que Saint Jeannet fait partie des communes pilotes pour réduire la luminosité la nuit et une partie de l'éclairage public est éteinte à 23h00. Mais certains endroits tels que les parkings de la Tourraque, de la Ferrage ou le rond point du Peyron restent fortement éclairés. A poursuivre...

Le débroussaillage

Le sentier pour se rendre au collège à partir du Parriaou a besoin d'être débroussaillé. (Fait depuis la réunion)

Quartier Val de Cagnes : samedi 4 septembre 2021

Problèmes soulevés : Voirie, les risques d'incendie, la luminosité, les ailantes.

Voirie

Le chemin de l'ancienne Gare est dangereux avec le virage sous les chênes et surtout au croisement avec le chemin du Mas. Une réunion entre les représentants de la voirie de la Métropole et les habitants du quartier est nécessaire.

Eboulements : le danger persiste, mais la Métropole prévoit la réfection du Chemin des Moulins, emporté il y a deux ans.

La Véloroute : consulter avec le voisinage, surtout pour la montée vers le Peyron, et penser au deuxième tunnel qui passe sous le Peyron.

Incendie : il y a déjà eu deux incendies au chemin du Mas, heureusement maîtrisés. Les cyprès en question ont été coupés, mais en général, des cyprès près des maisons, de même que des eucalyptus ou des mimosas constituent un réel danger.

La luminosité : voir les remarques pour le quartier des Billoires.

Les ailantes : ces arbres sont une vraie plaie et risquent de poser des problèmes. A signaler dans un Bulletin municipal

Chemin de Provence et Saint Estève : jeudi 9 septembre

Projet

Parmi les projets, il y aura bientôt un encorbellement pour piétons prévu vers le n° 2020 Chemin de Provence.

Isolement du chemin de Provence par rapport aux transports en commun. A étudier. Il y a des abribus, mais il n'y a que des transports scolaires.

Voirie

Le rond point de la ZAC est très dangereux, beaucoup de voitures le traitant comme une ligne droite.

La route de la ZAC est en mauvais état pour la partie supérieure. Actuellement elle est communale, et la Commune négocie son classement en route métropolitaine pour qu'elle soit entretenue et goudronnée.

Parking : devant Europe Express, 515 route métropolitaine, les camions se garent en double, voire triple file et rendent la circulation difficile ou impossible. Situation rendue encore plus difficile par le fait que le parking de l'EHPAD, la Palombière, est fermé pour cause de Covid.

Occupation privative du domaine public ? des plots de béton ferment une partie de la route de la Zac à mi-hauteur. A voir?

Le chemin de Provence : le problème de la priorité à droite à la jonction avec le chemin de la Billoire a été évoqué. Entre autres suggestions, un miroir pour faciliter la visibilité. La vitesse et la chicane des Trigands ont aussi été évoquées comme posant problème.

Le chemin de Provence n'est fait ni pour les piétons ni les vélos, et il n'y a pas d'éclairage public à certains endroits.

Nuisances sonores : venant du Château de la Gaude le 26/27 et 28 août. Mme le maire a indiqué qu'il faut contacter la gendarmerie dans ce cas : il n'y a pas de dérogation pour le bruit.

Les Coteaux du Var : M. Dey a annoncé qu'il y aura une réunion le 5 octobre à la Salle Saint Jean Baptiste pour lancer la concertation sur un nouveau projet.

Les Coteaux : samedi 11 septembre 2021

Entretien des canaux et des terrains : Il faut prévenir les incendies et les inondations

Vers l'Houmé, il y a des ailantes qui poussent dans le canal et au niveau du Vallon, en amont du parking Veyssi, le canal a besoin d'être nettoyé, des branches mortes et une cuve pourraient facilement l'obstruer en cas de grosse pluie.

Il y a aussi des terrains qu'il faut débroussailler dans plusieurs secteurs. Si la commune le fait, ce sera aux propriétaires de payer la facture.

Voirie

La Route des Sausses est en mauvais état. En même temps que sa réfection, il conviendrait de penser à des pluviales qui emmèneraient l'eau de pluie et des sources vers les vallons.

Il n'y a pas d'éclairage public entre les numéros 500 et 800 du chemin des Sausses. Le chemin est très emprunté par des voitures venant de Gattières à grande vitesse, et cela constitue un réel danger pour les enfants/ lycéens rentrant la nuit tombée et descendant du car scolaire au tournant de la Cabergue.

Pour limiter la vitesse excessive, des ralentisseurs?

La Fibre :

Certains chemins ont été connectés, d'autres non. Aucune stratégie n'est évidente, l'installation de la fibre semble avancer très lentement par rapport à d'autres communes, mais il est difficile de faire pression car tout est sous-traité.

Déchets / propreté

Il n'y a pas assez de containers ni de sites collectifs. Le chemin des Sausses : des gens de passage en voiture utilisent les containers et lancent même leurs sacs d'ordures par terre sans descendre de voiture!

De même, avec les déjections canines, certains trottoirs devenaient crottoirs.

Communication

Il y a un besoin de communiquer plus à propos de réunions, utiliser plus le panneau lumineux et des flyers et ne pas se limiter au numérique.

Les sentiers

Tous étaient d'accord pour les développer, mais sur certains sentiers, vers Font Major, il y a des problèmes de fond tels que des glissements de terrain.

Le Village : samedi 11 septembre 2021

Sujets abordés : nombre de réunions, nuisances sonores, parking et circulation, propreté et pigeonnier

Nombre de réunions

Combien de réunions par an? Certains veulent des réunions plus fréquentes. La réponse, il y aura des réunions ponctuelles ou thématiques, par exemple lorsqu'il sera question de discuter du prochain PLUm dans deux ans. En plus, le logiciel Vooter, qui sera bientôt opérationnel, permettra des discussions ciblées.

Nuisances sonores

Cet été, il y a eu des nuisances sonores Place Sainte Barbe, au Panorama, et surtout au Cercle (avec de forts relents de cannabis). Des habitants qui interviennent craignent pour leur sécurité. La gendarmerie passe en voiture et mais ne fait pas de réelles visites de contrôle. Les habitants demandent des rondes de police tard le soir. Certains voisins proposent la fermeture administrative du Cercle si la situation ne change pas. Pour combattre le tapage nocturne, drogue et parking anarchique et rendre le village vivable, il faut que la Police municipale soit beaucoup plus active, surtout le soir et le weekend.

Parking et circulation

Mme Nataly Richaud a exposé le plan de macarons pour le parking au village, les visiteurs de plus de deux heures devront utiliser le parking de la Tourraque. En plus il y aura des ASVP pour contrôler les parkings.

Il faudrait aussi agir contre les voitures 'ventouses ' qui sont garées à longueur d'année. Le parking reste anarchique dans le village, ce qui est inacceptable et présente un danger en cas d'incendie.

Pour la circulation, les propositions des participants incluaient : une limitation de vitesse à 15 km/h partout dans le village, des panneaux indiquant qu'il n'y a pas d'issue à l'intention des visiteurs, un panneau ni vitesse ni bruit etc.

Finalement, les cyclistes VTT dévalent le chemin du Baou et mettent les piétons en danger.

Propreté

Le village est devenu sale entre poubelles et pigeons. Le bas et le haut du village sont rarement nettoyés. C'est surtout autour de la Mairie et de la Place Sainte Barbe qu'on nettoie.

Les poubelles en face du Four à Pain et Place du Verger débordent régulièrement et ne sont jamais nettoyées. Il y a aussi des problèmes Rue de la Lauve et Chemin de la Tourraque.

Les élus font remarquer que : les cartons sont collectés le mercredi. Ce ne sont pas des encombrants. Les encombrants sont collectés le lundi uniquement.

A voir avec les services de la Métropole. Plus de poubelles? Plus d'emplacements? Plus de passages?

Le pigeonier

Le pigeonier ne semble pas avoir réduit les nuisances provoquées par les pigeons. Mieux nettoyer les rues? utiliser des graines stérilisantes comme solution? employer un fauconnier? En réponse, le contrat pour le pigeonier sera revu vers la fin septembre.